

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 novembre 2013.

Secrétaire : Pierre Gilouin.

Présents : 12

Absents excusés : Patrick Hervé (pouvoir à François Tricoire).

Absente : Pascale Jabelin.

Ouverture de la séance à 20h10.

Informations diverses de Mr Le Maire.

- Les rythmes scolaires :

Rappel de la motion votée au précédent conseil ; action des parents d'élèves dont un courrier adressé à tous.

Mr Le Maire a recherché des personnes pour animer les activités « complémentaires ». Quatre personnes seraient intéressées.

- Invitations :

- Samedi 16 novembre : Assemblée générale de l'association des jeunes + repas
- Salon du livre jeunesse. Dimanche 17 novembre à 11h30. au Cafébibliothèque
- Samedi 29 novembre : assemblée générale de l'association « Amis de Chabrillan »
- Repas du club de l'Amitié. Dimanche 08 décembre à midi
- Vendredi 20 décembre : Noël des écoles. Salle polyvalente

- Vœux du maire : vendredi 10 janvier à 18h30. Salle polyvalente.

- Mr le Maire donne lecture des procédures pour les élections municipales.

- Pour le remplacement de Mme Camille BOURRIER au Cafébibliothèque, sur les quatre personnes entendues, Mme Julie MEJEAN d'Aubenasson a été retenue, pour un contrat CUI/CAE de 6 mois.

- Pour le recrutement d'un aide à l'employé communal, des entretiens individuels auront lieu dans les prochains jours.

Délibération 1. Décision modificative : fonctionnement.

Après explication de Mr Guy Audras, premier adjoint, sur les dépenses concernant le chapitre 012 "charges de personnel", il ressort qu'il convient de :

- prélever la somme de 1.750 € sur le compte n° 022 « dépenses imprévues »
- au profit des comptes :
 - 6455 pour 1.250 €

- 6558 pour 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Délibération 2. Décision modificative : investissements (dépenses et crédits).

Il s'agit de mettre à jour le budget investissement en ajustant certains montants de travaux et ajoutant des dépenses nouvelles non connues lors de l'établissement du budget.

Il s'agit également d'ajouter des subventions obtenues en cours d'exercice.

Dépenses :

- article 2151 : 1240 € pour travaux voirie au quartier La Lozière
- article 2315 : 7.400 € complément travaux à la chapelle St Pierre
- article 21312 : 1.300 € pour « Velux » au logement de l'école du haut.
- article 2116 : 4.800 € fouilles supplémentaires au cimetière (concessions abandonnées).
- article 2183 : 4.240 € pour achat de matériel de bureau, de mobilier scolaire et de deux photocopieurs (secrétariat comptable et classe du bas)
- article 2138 : 2.620 € pour travaux complémentaires dans le village (évacuation des E.P. sous pavage rue du four)

Soit un total de dépenses supplémentaires de : 21.600,00 €

Subventions complémentaires reçues de la DRAC et du Conseil Général = 11.300,00 €

Complément d'emprunt d'équilibre à l'article 1641 = 10.300,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération 3 : Souscription d'un emprunt.

Mr Guy Audras, adjoint aux finances, propose à l'assemblée d'emprunter la somme de 42.000 euros afin de lisser dans le temps l'impact des dépenses patrimoniales suivantes sur la capacité d'autofinancement:

- part communale sur les travaux à la chapelle St Pierre = 27.844,00 €
- part communale sur travaux dans le village « programme leader » = 13.868,00 €

Soit un total de 41.712,00 €

Ces dépenses ont été engagées pour faire face à l'indispensable préservation de chapelle St Pierre d'une part, et pour bénéficier de l'opportunité d'un subventionnement avantageux pour les travaux dans le village d'autre part.

Elles présentent donc un caractère exceptionnel et il semble préférable de ne pas les faire supporter par l'autofinancement.

Guy Audras rappelle que consultation a été faite auprès de la Banque postale ainsi que de la Caisse d'Epargne.

La Banque Postale n'intervient pas pour des financements en deçà de 50.000 euros.

Après débats, le Conseil décide de l'emprunt suivant auprès de la Caisse d'Epargne :

- Montant : 42.000,00 €
- durée : 10 ans.
- Taux d'intérêt : 3,24%
- Coût total du crédit = 6.578,50 €
- Première échéance : mai 2014 – dernière échéance : 20 mai 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Urbanisme :

Mr Philippe ANDRE informe que Mme RICHARD a rendu les documents souhaités.
Un géomètre va être contacté pour le terrain de la future station d'épuration.
Certificat d'urbanisme pour Mr Benoit DEVALENCE
Travaux acceptés pour Mr Charles JULLIEN
Extension hangar acceptée pour Mr Thibaut JANNOYER

Travaux.

Quelques dégâts sur la voirie ont été constatés suite aux fortes pluies.
La barrière pour la décharge de Germans sera commandée.

Infos diverses.

- L'opération « capture des chats errants » se solde par : 5 chats emmenés par la fourrière de Valence. Une nouvelle période de capture devra être programmée.
- Infos sur l'église Saint Julien et sur la chapelle St Pierre.
- Mr Le Maire donne lectures de nombreux courriers reçus.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Le Maire lève la séance à 22h00.